



## Question écrite

### Aménagement de l'île Seguin

#### Question n° 20289 adressée à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

Madame Gonthier-Maurin souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'aménagement du site exceptionnel que constitue l'île Seguin qu'il est fondamental de préserver.

Le projet « Baguet-Nouvel » d'aménagement de ce site, qui a été décidé sans réelle concertation, inquiète vivement les riverains des communes avoisinantes. La construction de plusieurs tours de bureaux de plus de 100 mètres de hauteur, en plus de la très grande densité prévue pour le projet d'aménagement, menace en effet le caractère original de ce site.

L'île Seguin devrait constituer une formidable opportunité d'imaginer ce que peut être la ville de demain, durable, ouverte, humaine, préservant également le patrimoine d'hier, où il fait bon vivre et travailler. Les qualités d'architecte de Jean Nouvel doivent pouvoir permettre de relever ce défi, en abandonnant au préalable le projet initial fondé sur la construction de tours de bureaux pour l'équilibre financier d'un projet coûteux et pharaonique. Car l'île doit aussi rester en contact avec le fleuve, notamment par la création d'espaces naturels donnant accès aux rives.

Comment penser qu'une commune seule, fût-elle Boulogne-Billancourt, puisse répondre à ce défi ?

Elle lui demande donc d'envisager l'aménagement de ce site dans un projet plus global d'intérêt général, articulant de façon originale aménagement durable, qualité de vie, emplois, mixité du logement, transports, commerces, services publics.

BRIGITTE  
GONTHIER-MAURIN

SENATRICE  
DES HAUTS-DE-SEINE

GRUPE COMMUNISTE  
REPUBLICAIN  
ET CITOYEN  
ET DES SENATEURS  
DU PARTI DE GAUCHE

MEMBRE  
DE LA COMMISSION  
DE LA CULTURE,  
DE L'EDUCATION  
ET DE LA COMMUNICATION